



# CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-GEORGE

## EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 JUIN 2021

*Présidence* : Mélanie Robellaz

*Membres présents* : 34

**Dans sa séance ordinaire du mercredi 24 juin 2020, le Conseil Communal de Saint-George**

**1)**

- vu le préavis municipal no 05/2021 ;
- entendu la conclusion du rapport de la commission de gestion et finances ;
- considérant qu'il est porté à l'ordre du jour ;  
**décide à l'unanimité**
- d'accepter les comptes 2020 tels que présentés ;
- d'en donner décharge à la boursière, à la Municipalité et à la commission de gestion et finances.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 18 mai 2021, afin d'être soumis à l'approbation du Conseil communal en date du 23 juin 2021.

**2)**

- vu le préavis municipal no 06/2021 ;
- entendu la conclusion du rapport de la commission ad'hoc chargée de son étude ;
- considérant qu'il est porté à l'ordre du jour ;  
**décide à l'unanimité**
- d'approuver les nouveaux statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade tels que présentés.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 1<sup>er</sup> juin 2021, afin d'être soumis à l'approbation du Conseil communal de Saint-George le 23 juin 2021.

*Cette décision du Conseil communal peut faire l'objet d'un référendum.*

**3)**

- vu le préavis municipal no 07/2021 ;
- entendu la conclusion du rapport de la commission ad'hoc chargée de son étude ;
- considérant qu'il est porté à l'ordre du jour ;  
**décide à la majorité absolue**
- d'adopter le règlement communal des sépultures.

Accepté en séance ordinaire de la Municipalité du 11 mai 2021 pour être soumis au Conseil communal de Saint-George le 23 juin 2021.

*Cette décision du Conseil communal peut faire l'objet d'un référendum.*

*Les demandes de référendum doivent être annoncées par écrit à la Municipalité, accompagnées d'un projet de liste de signatures, par cinq électeurs constituant le comité, dans les dix jours qui suivent l'affichage.*

*Chaque liste doit reproduire en tête l'objet de la décision tel qu'il est mentionné par l'affichage au pilier public.*

### Bureau du Conseil communal

La Présidente

Mélanie Robellaz

La Secrétaire

Marylise Humbert



Saint-George, le 23 juin 2021